

Honoraires de TRANSACTION T.T.C à la charge du vendeur

(TVA au taux actuel de 20%)

Sur vente IMMEUBLE	Sur vente TERRAIN
Jusqu'à 64.999€	Jusqu'à 59.999€
De 65.000€ à 99.999€	De 60.000€ à 79.999€
De 100.000€ à 129.999€	De 80.000€ à 99.999€
De 130.000€ à 299.999€	De 100.000€ à 119.999€
De 300.000€ à 449.999€	De 120.000€ à 149.999€
A partir de 450.000€	A partir de 150.000€
5.000€	5.000€
6.000€	6.000€
8.000€	7.000€
7 %	8.000€
6 %	10.000€
5 %	7 %

Sur vente **COMMERCE** : 8 %

Estimation **SANS** mise en vente : 200€

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

Honoraires de GESTION

8% TTC des encaissements mensuels (Gestion courante)

+ 2.30% pour la Garantie des Loyers impayés (loyers impayés, détériorations immobilières, protections juridiques pour les propriétaires-bailleurs)

Honoraires de LOCATION à usage d'habitation

A la charge du bailleur :

Commercialisation et négociation 10€ TTC

A la charge de chacune des parties (Propriétaire / locataire) :

- **Visite - constitution du dossier - rédaction du bail : 4€ TTC / m² de surface habitable**

- **État des lieux : 2€ TTC / m² de surface habitable**

Le montant des honoraires de location n'excèdera pas le montant du loyer

Honoraires de LOCATION à usage commercial, professionnel ou emplacement de stationnement

8% TTC des loyers annuels pour chacune des parties + 2€ TTC/m² pour l'état des lieux

Barème applicable le 21/04/2023